

[Texte]

There is considerable concern. I'm not even sure this amendment covers it. Do we lose everything that took place over the weekend, where two parties were going at it and trying to come up with an agreement? Do we lose everything that has been agreed to in spirit all the way through the process that has not been signed off and that may still be in the draft stage? I imagine there are some things that even when Mr. Gold signed off still had to be initialled by both parties. That is one of my concerns.

Having said that, I would wish that we could, as a group here tonight— because we are all trying to get to the same thing on clause 7, and I think we are all going in the same direction on it— agree in principle on what clause 7 should mean and ask the minister to acknowledge that it is a case of wording that has people concerned. It is not intent so much. Maybe the minister would consider an amendment that would satisfy the legislation and where the minister wants to see it, and take away the concerns about in fact what may be missing in this clause from the point of view of opposition members. We could in fact go into the House with everybody agreeing to clause 7.

I am not asking you to sit here and in 30 seconds draft us a resolution. But from what my colleagues from the Liberal Party are saying, from what has been said earlier by all of us about clause 7, what you have said about clause 7, it seems to me we are all going in the same direction, and maybe some fairly simple and thoughtful amendment could satisfy the concerns and meet the objectives of the minister.

**Mr. Danis:** If there were to be a conflict between Gold and Lapointe, if I can use those terms, Mr. Chairman, and during Gold there was agreement between the parties, then, of course, Gold will carry the day with the arbitrator. That is quite clear in the law.

The second point, Mr. Chairman, is that it is my understanding— and I am sure whoever the arbitrator is, if this law carries, Mr. Chairman, will read the transcript of this committee meeting— and I am absolutely convinced that when agreement is reached, there does not have to be a signing off. So when we talk agreement, I don't refer to necessarily being signed off.

• 2235

I believe, Mr. Chairman, that one of the reasons there might be difficulty on this clause is because some of us might not believe in the good faith of the two sides. I do believe in the good faith of the two sides in this dispute. I know that they could not get an agreement, but certainly the amount of progress they have made over the last 23 months confirms to me—the judge confirmed it to me also—that there is good faith and they both made a sincere attempt to get an agreement. So I see no problem with the legislation as it is drafted now.

I hear the comments made by my friends in the Official Opposition and in the New Democratic Party, which lead me to believe that the following situation will occur, that a certain issue was settled under Lapointe, progress might have

[Traduction]

Cela me préoccupe beaucoup. Je ne suis même pas sûr que cet amendement vise ce genre de situation. Allons-nous perdre tout ce qui a été obtenu pendant la fin de semaine, pendant que les parties s'efforçaient d'en arriver à un accord? Allons-nous perdre tout ce sur quoi il y a eu accord de principe, prévu s'il n'y a pas eu ratification, puisqu'on en était encore au stade de la formulation? Je pense qu'il y avait encore des points, même au moment où M. Gold s'est retiré, que les parties devaient encore signer. C'est là une de mes préoccupations.

Cela dit, je souhaiterais que nous puissions, en tant que groupe réuni ici ce soir, et parce que nous voulons tous tirer le meilleur de cet article 7 et que nous visions tous dans la même direction, en arriver à un accord de principe sur le sens que devrait avoir l'article 7 et demander au ministre de prendre note du fait que c'est la formulation de cet article qui fait problème. Ce n'est pas l'objectif visé. Le ministre ne pourrait-il pas envisager d'apporter une modification qui serait conforme à l'esprit du projet de loi et à l'intention du ministre, et qui répondrait aux préoccupations qu'ont formulées les députés de l'opposition sur les lacunes de cet article. Il serait possible que nous nous présentions tous à la Chambre des communes en étant d'accord sur l'article 7.

Je ne vais certainement pas vous demander de rédiger une résolution en 30 minutes. D'après les déclarations de mes collègues du Parti libéral, d'après ce qu'ont dit les autres membres du comité au sujet de l'article 7, d'après ce que vous avez dit au sujet de cet article, il me semble que nous recherchons tous la même chose et qu'il serait peut-être possible de rédiger un amendement relativement simple répondant aux préoccupations de tous et aux objectifs du ministre.

**M. Danis:** En cas de conflit entre M. Gold et M. Lapointe, si je peux m'exprimer ainsi, monsieur le président, et s'il y avait eu accord entre les parties pendant la médiation de M. Gold, il est évident que l'arbitre maintiendrait cet accord. C'est ce que dit très clairement le projet de loi.

Une deuxième remarque, monsieur le président. Il me semble, et je suis sûr que l'arbitre, quel qu'il soit, lira le procès-verbal de la réunion de ce comité, en fait je suis absolument convaincu qu'à condition qu'il y ait accord, il n'est pas nécessaire que celui-ci soit ratifié par les parties. De sorte que lorsque nous parlons d'accord, cela ne veut pas nécessairement dire ratification par les parties.

J'estime, monsieur le président, qu'une des raisons pour lesquelles il se peut que cet article pose des problèmes c'est que certains d'entre nous ne croient peut-être pas à la bonne foi des deux parties. Moi, j'y crois. Je sais qu'elles ne pouvaient pas en arriver à une entente, mais les progrès accomplis depuis 23 mois me confirment—et le juge me l'a confirmé également—qu'il existe de la bonne foi et que les deux parties ont essayé sincèrement de s'entendre. Donc, je ne vois pas de problème avec le libellé actuel du projet de loi.

J'entends les remarques faites par mes amis de l'Opposition officielle et du Parti néo-démocrate qui me font penser que l'une ou l'autre des parties intéressées pourrait prétendre à l'arbitre qu'il y avait eu entente sur certaines